

Avis Financier - FIDIES EQUILIBRE

BFT Investment Managers (BFT IM) informe les porteurs de parts de l'Organisme de Placement Collectif (OPC) **FIDIES EQUILIBRE** (FR0013328051) de la modification suivante **à compter du 18 Avril 2025** :

A compter de cette date votre OPC sera classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC intégrera des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement en privilégiant la sélection d'OPC internes ou externes au groupe Amundi faisant la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales classés article 8 ou qui ont un objectif d'investissement durable classés article 9 au sens du Règlement « Disclosure ».

Les autres caractéristiques de l'OPC demeurent inchangées.

Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part, et n'ont aucun impact sur la stratégie d'investissement ou le profil de risque de vos supports de placement.

Ces modifications ne nécessitent pas l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le Document d'Informations Clés (« DIC») et le prospectus du fonds sont disponibles sur le site internet www.bft-im.fr

Le prospectus actualisé sera disponible sur notre site à compter du 18 Avril 2025

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.